



Contentieux après virement sur internet

Par **Yanasa**, le **25/06/2010** à **16:15**

bonjour,

J'espère que vous pourrez m'aider. Le 18 mars dernier j'ai vu une annonce concernant la vente de places de concert pour le mois de mai. J'ai contacté cette personne et je lui ai fait un virement bancaire. Il m'a dit qu'il enverrait les places par LRAR des qu'il aura reçu le virement.

Cependant plus de trois après toujours rien.... Je n'ai donc pas pu aller au concert et cette personne a toujours mes 210€...quelques jours après le virement je le recontacte il me dit que le courrier s'est perdu et qu'il voit cela avec la poste.

Un mois après toujours rien. Je lui demande de me rembourser il ne veut pas, une reconnaissance de dette il me l'a promet mais je n'ai toujours rien, un scan du bordereau D'envoi il me le promet mais encore une fois toujours rien....

Que puis je faire? J'ai son numéro de téléphone portable ses coordonnées bancaire et nos conversations mails?

Merci de m'aider car je suis étudiant et ce petit plaisir de concert s'est transformé en catastrophe pour moi.

Cordialement

Par **jeetendra**, le **25/06/2010** à **17:39**

[fluo]DGCCRF d'Ille et Vilaine (35)[/fluo]

Cité Admin. - Boulevard de la Liberté
35021 RENNES CEDEX
FRANCE

Tel.: 02.99.29.76.00

Bonjour, vous etes la victime d'un escroc, prenez contact avec la Dgccrf à Rennes, ils vous aideront, cordialement.